



Auribeau-sur-Siagne • Grasse
Mouans-Sartoux • Pégomas
La Roquette-sur-Siagne

Avis d'appel public à la concurrence

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CA Pôle Azur Provence.

Correspondant : M. le président, 57, avenue Pierre Sémard B.P. 91015, 06131 Grasse Cedex, tél. : 04-97-05-22-00, télécopieur : 04-92-42-06-35.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : **entretien et maintenance des installations de protection-sécurité du Pôle Azur Provence.**

Catégorie de services : 1.

CPV - Objet principal : 50610000.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Caractéristiques principales :

il s'agit d'un marché à bons de commande, avec maximum de commandes, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande passé en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics.

Les marchés ont une durée de validité de 12 mois à compter de la date de notification. Ils peuvent être renouvelés 2 fois pour une période de 12 mois.

La durée totale de chaque marché est fixée à 36 mois maximum

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : les marchés ont pour objet l'entretien et la maintenance des installations de protection-sécurité telles que :

- système de détection intrusions ; alarme agression, systèmes de contrôle d'accès, systèmes de vidéosurveillance, systèmes de gestion des issus de secours, portiques anti-vol des différents bâtiments ou sites dont la communauté d'agglomération assure la gestion.

Les conditions d'exécution des marchés sont fixées dans le CCAP et le CCTP.

Refus des variantes.

Prestations divisées en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : mode de règlement : mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique.

- délai global maximum de paiement, 30 jours à compter de la réception de la facture

- intérêts moratoires : conforme à la réglementation en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires commenceront à courir.

- financement sur fonds propres 100%, section fonctionnement

- marchés traités à prix unitaires et forfaitaires.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : conjoint ou solidaire.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés : Les justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat sont indiquées à l'article 3.a du règlement de consultation.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 40 %;
- valeur technique : 40 %;
- délais d'intervention : 20 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 15 septembre 2010, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements : le D.C.E est mis à disposition par voie électronique sur le profil acheteur www.marches-securises.fr

Maître d'ouvrage: Communauté d'agglomération Pôle Azur Provence

Identifiant: Ca-Pôle-Azur-Provence_06_20100723-01.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence.

Correspondant : direction Construction, Patrimoine, Déplacements, 57 avenue Pierre Séward B.P. 91015, 06131 Grasse Cedex, tél. : 04-97-05-22-00, télécopieur : 04-92-42-06-35.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot(s) 1. - musée International de la Parfumerie.

Prestations de maintenance préventive et de maintenance corrective.

Coût estimé (HT) : entre 0 euros et 20 000,00 euros.

Lot(s) 2. - autres bâtiments du Pôle Azur Provence.

Prestations de maintenance préventive et corrective.

Coût estimé (HT) : entre 0 euros et 20 000,00 euros.